

Réf: Dossier 361802

Avis de constitution

SOCIETE « SANTEMAX-CI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN II PLATEAUX
VALON, Lot 2, Ilot 191

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANTEMAX-CI »

Objet : Gestion des régimes d'assurances santé, de mutuelle et des régimes autofinancés-
Conseils et formations.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN II PLATEAUX
VALON, Lot 2, Ilot 191

Dirigeant(s) M KONE NANDJO INOUSS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09184 du 04/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74759/GTCA/RC/2024 du 04/12/2024

